

2016-2787
2016-05-20

Quicksilver^{MC} Produit Pour La Fabrication
Concentré Émulsifiable

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

Ce produit contient des distillats de pétrole.

GARANTIE: Carfentrazone-ethyl 224 g/L

N^o. D'HOMOLOGATION 30281 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

Contenu net : 1 L – 250 L

FMC Corporation
2929 Walnut Street
Philadelphia, PA 19104 USA
1-800-331-3148

PRÉCAUTIONS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

Cause une irritation des yeux et de la peau. **ÉVITER TOUT CONTACT** avec les yeux ou la peau.

Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation Si ce produit antiparasitaire pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres.

PREMIERS SOINS

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Vous pouvez aussi composer le 1-800-331-3148 pour obtenir de l'information sur le traitement médical en cas d'urgence.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Avis au médecin : Ce produit est censé présenter une faible toxicité par voie orale et cutanée, et une toxicité modérée par inhalation. Il est censé être légèrement irritant pour la peau et très peu irritant pour les yeux. La prise en charge consiste généralement à éloigner la victime de la zone d'exposition et à administrer un traitement symptomatique et des mesures de soutien. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT :

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui est modérément à hautement toxiques pour les organismes aquatiques. **NE PAS** rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un cours d'eau, un étang, un estuaire ou tout autre étendue d'eau.

MODE D'EMPLOI :

Ne doit servir qu'à la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**.

ENTREPOSAGE :

Conserver dans le contenant d'origine seulement, au frais et au sec, et éviter la chaleur excessive. Pendant l'entreposage, isoler Produit Pour La Fabrication À Base de Quicksilver pour éviter de contaminer les autres pesticides, les engrais ou d'eau. En cas de déversement, éviter le contact avec le produit, isoler les lieux et tenir à l'écart les personnes sans protection et les animaux. Confiner les déversements. Appeler CHEMTREC : 1-800-424-9300.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION :

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à mode d'emploi constitue une infraction à la **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

QuickSilver est une marque de commerce de FMC Corporation.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))